

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°22
juillet 2016



Éditorial

Exceptionnellement cette année, je n'ai pas pu participer au 99^e congrès des maires. Mes « collègues », dont le mot d'ordre était « ensemble, faisons cause commune », ont su faire entendre la voix des Sauratois pour défendre la ruralité sans l'opposer aux villes. Ils ont rappelé la nécessité de faire confiance aux élus locaux qui sont les plus à même d'adapter les règles nationales aux spécificités locales. Ils ont surtout rappelé l'importance fondamentale de la commune, qui rapproche au plus près les habitants du processus de décision. Cette proximité est essentielle en ces temps difficiles où les Français ont besoin de se sentir protégés, écoutés, rassurés.

L'étouffement financier avec la baisse des dotations de l'État a entraîné la diminution continue des ressources de la commune.

Le Président de la République, venu conclure les travaux du congrès, a entendu ces préoccupations majeures. Il a annoncé la réduction de moitié de l'effort demandé aux communes et aux intercommunalités en 2017. Il a reconduit et augmenté de 1,2 milliard le fonds d'investissement. Il a reconnu « la diversité des territoires, des paysages et la valeur irremplaçable de ce patrimoine », la nécessité de mettre en place des dispositifs spécifiques, des règles adaptées en conséquence. Il a affirmé la force essentielle que constituent les communes et les maires qui les représentent, la commune ayant un rôle inégalable de solidarité.

La réforme territoriale élargit la taille des intercommunalités et des régions ; les centres de décisions s'éloignent des citoyens alors qu'ils ont encore plus besoin de leur commune. L'intercommunalité avait été pensée comme un outil au service des communes, la mutualisation permettant de réaliser à plusieurs ce qu'aucune ne pouvait faire seule. L'intercommunalité doit rester cet outil, librement choisi ; tout ce qui peut être fait au plus près du citoyen, dans la commune, doit continuer à l'être.

À Saurat, comme presque partout en France, le printemps a été maussade, pluvieux et parfois froid. Mais cela n'a pas trop compromis les différentes manifestations organisées par les associations ; le soleil, même pâle, ayant été le plus souvent au rendez-vous. Ainsi le festival Sourire de printemps, le marché aux fleurs, le vide-greniers, le feu de la Saint-Jean, les chants sud-américains... ont rassemblé beaucoup de monde. Cela a donné une bouffée d'oxygène à nos petits commerçants.

Je remercie les associations et les Sauratois qui par leur accueil confèrent un supplément d'âme à notre territoire. Ils permettent à notre village d'être bien vivant. La saison estivale est bien lancée. Bonnes vacances à tous !

Anne-Marie Basséras



PLU : RÉUNION PUBLIQUE

Nous vous invitons à une réunion d'information dans le cadre de la révision du PLU sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune

mardi 9 août à 20h30
à la Maisou d'Amount

Actualités

de la commune



Travaux Télécom

Le gestionnaire du réseau de télécommunication, le SDE 09, a engagé des travaux pour améliorer les installations et supprimer les poteaux en béton dans le bourg-centre. Certains de ces travaux conduisent à faire passer des lignes téléphoniques ou à installer des boîtiers en façade. Une autorisation de principe avait été demandée en son temps par EDF pour passer les lignes électriques, mais il n'a pas été redemandé d'autorisation spécifique pour cette opération complémentaire qui concerne maintenant les lignes téléphoniques, donc et sauf avis contraire, cette autorisation est tacite.

Si vous êtes concerné et souhaitez refuser ou adapter le passage sur la façade des immeubles dont vous êtes propriétaire, il convient de prendre contact directement avec le SDE 09 auprès de monsieur Labeille (05 34 09 85 30).

La forêt de Saurat, une ressource inexploitée ?

Pour répondre à la question de la gestion forestière et de la valorisation des ressources en bois, une réunion publique a été organisée le 25 avril, animée par Élodie Roulier du parc naturel régional (PNR) des Pyrénées ariégeoises, Nicolas Bez du Conseil départemental et Paul Janin de l'Office national des forêts. Elle a réuni environ 80 personnes à la Maisou d'Amout.

• État des lieux de la forêt à Saurat

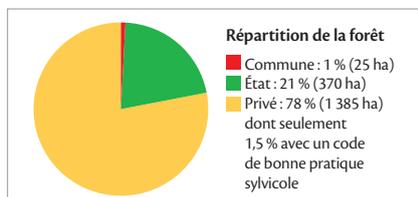
1. Surface, composition, propriété
2. Paysages, cadre de vie
3. Espace naturel, richesses écologiques
4. Le risque incendie
5. L'exploitation forestière

Le diagnostic réalisé concerne un périmètre de 555 ha sur le versant nord qui présente un potentiel intéressant de production de bois d'œuvre, mais sans desserte et divisé en 5 000 parcelles soit environ 700 propriétaires.

• Quelle est la perception de la forêt par les habitants ?

Grâce à l'analyse des questionnaires qui nous ont été retournés, nous avons aujourd'hui des informations. Entre autres :

– **Usages de la forêt.** Promenade et cueillette 87 % – Paysage : 85 % – Bois de chauffage : 69 % – Bois de construction : 46 % – Chasse : 22 %.



INFOS PRATIQUES

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h,
le samedi de 10h à 12h.

196 rue Albert Sans

Tél : 05 61 05 67 19 • Fax : 05 61 05 54 27

Courriel : mairie-saurat@wanadoo.fr

Site : <http://www.saurat.a3w.fr>

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi matin.

Sacs jaunes pour les emballages recyclables : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

Encombrants : les sortir le dimanche précédent le lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM : 05 61 68 02 02.

La déchetterie d'Arignac est ouverte les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mercredis, jeudis et samedis de 13h30 à 17h30.

– **Perception du risque incendie.** Il est faible, alors que la commune est classée en risque fort dans le département.

– **Bois de chauffage.** 94% des personnes trouvent du bois sur la commune pour se chauffer. 75 % trouvent que la mise en place d'un réseau de chaleur public au bois pourrait être intéressant.

• Plusieurs pistes d'actions

– Mettre en place une gestion sylvicole à moyen et long terme en créant des associations de propriétaires privés.

– Déboiser et réouvrir certains secteurs pour la préservation des paysages et du cadre de vie dans les hameaux.



- Débroussailler autour des maisons et des voies de communication dans les secteurs de risque d'incendie.
- Valoriser localement la ressource en bois : étudier la pertinence d'un réseau de chaleur collectif pour le bourg-centre de Saurat.
- Disposer de bois local pour la construction ou la rénovation.

Un échange avec la salle a donné lieu à de nombreuses questions, en particulier sur le fonctionnement d'une association de propriétaires forestiers privés, sur la liberté d'action au sein de cette association, sur les conditions d'exploitation, la réalisation de dessertes, leur financement, leur statut juridique, assurance et responsabilité. La mairie se propose de recueillir les propositions des particuliers intéressés et de soutenir les projets avec l'aide du PNR et du Conseil départemental.

Vous pouvez consulter en mairie ou sur le site internet le diaporama de la présentation, les résultats des questionnaires et le compte-rendu de la réunion.

Le compteur Linky

Le compteur Linky, c'est le nouveau compteur communicant (appelé aussi compteur « intelligent ») qui va progressivement remplacer les 35 millions de compteurs actuels d'ici 2021.

À Saurat le remplacement des compteurs électriques est prévu au second semestre 2018.

C'est ERDF, gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, qui se charge du déploiement des compteurs dans toute la France.

Celui-ci répond à une directive européenne qui s'inscrit dorénavant dans la loi de transition énergétique, publiée le 18 août 2015, imposant aux opérateurs de déployer des compteurs intelligents (Linky pour ERDF ou Gazpar pour GRDF).

L'installation fait l'objet d'une large controverse dont les médias se font l'écho depuis plusieurs mois : À quoi sert-il ? Est-il dangereux pour la santé ? Comment fonctionne le Linky exactement ? Quels seront les impacts sur la vie privée ou sur la facture d'électricité ? Est-il possible ou non de refuser le compteur Linky ?

Pour ERDF le compteur Linky ne présente que des avantages et offrira de nombreux services (la commune a rencontré un interlocuteur d'ERDF de Foix) :

- il n'est pas dangereux ;
- facturation en fonction de la consommation réelle et non estimée ;
- connaissance par le consommateur de sa consommation par jour et par heure ;
- intervention à distance (mise en service d'un compteur, changement de puissance...), donc plus d'intervention humaine (sauf pour les coupures nous a-t-on assuré) ;
- pannes moins fréquentes et, en cas d'anomalie, réaction plus rapide ;
- impossibilité de fraudes ;
- abonnement prévu par tranches de 1 kwh, à partir de 3 kwh.

Au contraire, selon certaines associations, la pose de compteurs Linky soulève un certain nombre de questions.



Pour les opposants au compteur, de nombreux risques sont générés :

- problème sanitaire dû au rayonnement électromagnétique dangereux avec le courant CPL ;
 - pannes des appareils électriques ;
 - risque d'incendies (les cas sont rares mais réels) ;
 - un compteur intrusif : la transmission en temps réel des données permet à ERDF de connaître, à la minute près, la courbe des consommations ; et le système permettrait alors d'éteindre certains appareils électriques à distance pour lisser les pics de consommation ;
 - problème de la protection de la vie privée avec une confidentialité des données insuffisante (risque de profilage excessif des consommateurs à des fins marketing ou publicitaire) ;
 - risque sécuritaire (technologie potentiellement piratable).
- Enfin, selon l'association Que Choisir, le compteur Linky ne présenterait aucun avantage pour le consommateur et pourrait même alourdir sa facture d'électricité. Avec le compteur Linky, les 10 millions de foyers actuellement sous-tarifés seraient poussés à souscrire des abonnements plus puissants.

Si vous ne souhaitez pas cette installation, vous devrez notifier votre refus à votre opérateur par courrier recommandé avec AR. Vous pouvez aussi adresser une copie de ce refus à la mairie et au syndicat départemental des énergies de l'Ariège.

Et afin de vous faire votre propre opinion, voici quelques suggestions de sites (promoteurs et détracteurs) sur les compteurs « communicants » :

- www.erdf.fr/linky-le-compteur-communicant-derdf
- info.linky@gmx.fr (collectif « touche pas à mon compteur 09 »)
- www.robindestoits.org
- www.linky.gazpar.free.fr

Alternative au désherbage chimique

Vous êtes surpris, des herbes folles envahissent nos rues et nos cimetières. En effet, nous travaillons pour stopper l'utilisation d'herbicides, pour plusieurs bonnes raisons :

- préserver la santé des habitants et celle des agents techniques,
- préserver la qualité des rivières et des nappes,
- réduire les coûts de traitement des eaux destinées à l'alimentation en eau potable,
- respecter la réglementation.

Dès maintenant nous cherchons à améliorer cette adaptation, soyez compréhensifs et participez au désherbage manuel ou mécanique et au fleurissement des bordures.

État civil

Décès

- MARTY Jean-Paul, Edouard, Pierre, le 16 juin 2016 à l'âge de 79 ans
- MAURY Joseph Cassagnes, le 9 mai 2016 à l'âge de 81 ans
- BONNEL Jeanne veuve ROUZOUZ Roger, le 2 avril 2016 à l'âge de 95 ans

Programme des festivités

• Festival des contes



Pour ce 15^e festival, toute l'équipe des bénévoles et l'ensemble des conteurs vous invitent à un périple au travers des 7 péchés capitaux. Orgueil, avarice, envie, paresse, colère, luxure et gourmandise vous attendent aux détours des chemins de Saurat. Soyez sur vos gardes et préparez-vous à résister à la tentation des belles histoires.

• Exposition « Fragments de vie »



L'Ancienne Pharmacie accueille cet été Christine Saint André, plasticienne et metteur en scène. Ses sculptures sont réalisées à partir de vieux outils abandonnés. Poignées, morceaux de bois, bouts de rien, les objets retrouvent une autre vie et donnent naissance à des personnages. Leur mise en scène crée un univers poétique et nous convie à une déambulation à travers leurs histoires.

Rappel du calendrier

10 juillet - 10 août	Exposition : Fragments de vie
23 juillet	Journée du patrimoine sauratois : le village rue
25 - 30 juillet	Stage tennis enfants
27 - 30 juillet	Festival des contes
31 juillet	Marché artisanal
12 - 15 août	Fête du village
15 août	Rencontre folklorique Massat/Saurat
18 août	Concours des chevaux de mérens
21 août	Marché artisanal
21 août	Concert celtique
10 septembre	Journée du patrimoine
22 octobre	Festen'Oc : clôture
23 octobre	Fête de la pomme
29 octobre	Soirée archéologique

Une fin d'année active pour l'école

C'est l'école hors les murs avec les rencontres chantées à Ax, le rallye maths où les CE2, CM1, CM2 sont arrivés seconds, le défi lecture à Unjat, la fête de la pêche à Prat, les rencontres sportives de l'USEP à Auzat.

C'est la participation des écoliers à la rédaction de *La Feuille* : ils vous racontent trois événements qui les ont marqués.

• Écoliers citoyens

« Nous avons participé à un concours qui s'appelle Écoliers citoyens. Ce concours consistait cette année à faire une œuvre nommée triptyque. C'est en fait trois tableaux, en l'occurrence Liberté, Égalité, Fraternité, qui doivent avoir un rapport entre eux, par exemple les mêmes couleurs, les feuilles dans le même sens. Nous avons symbolisé la Liberté par des oiseaux et un prisonnier

qui s'échappe de ses chaînes brisées sur fond bleu. Pour l'Égalité, nous avons mis des formes différentes alignées sur fond blanc et pour la Fraternité nous avons croisé des mains de différentes couleurs sur un fond rouge. Le lundi 20 juin, le président de l'Association des maires de l'Ariège est venu nous donner un diplôme à chacun. » Titouan



• L'école à la pêche par les CE1

« On a pris le bus et après on est arrivé à Prat Communal. On a mangé une chocolatine et on nous a donné une canne à pêche. J'ai pêché deux truites sauvages et après on a mangé. Après on est allé tout au fond du chemin et j'ai encore pêché deux truites arc-en-ciel. » Samir

« C'est la pêche : on attrape des poissons. Moi Oscar, j'en ai attrapé quatre et sinon tout le monde s'est amusé et on a bien joué. » Oscar

« On est parti de l'école et on a pris le bus jusqu'à la rivière. Il y avait plein de truites, c'était trop bien. En arrivant à l'école, le soir, on a fait une récré et il y en a qui se sont reposés car c'était fatigant. » Laïli

• Spéléologie et archéologie à l'école

« Nous sommes allés à la grotte de Siech, le jeudi 7 avril, pour découvrir ses secrets. Nous nous sommes équipés : on a enfilé des combinaisons et nous avons vérifié nos lampes, puis chaque groupe est parti, accompagné par un spéléologue. Nous avons vu des chauves-souris, (il ne faut pas les réveiller avant le printemps car elles mangent les insectes), des stalactites et des stalagmites (elles mettent plus d'un million d'années pour grandir d'1 cm). Nous avons appris que l'eau a enlevé de la roche, formé la grotte et que ça s'appelle l'érosion. Puis nous sommes arrivés dans la galerie de l'Ours, où nous avons observé des os d'ours. Tout au long de l'exploration, nous avons escaladé, rampé, passé des endroits périlleux, marché dans l'eau. Pour sortir, nous avons retrouvé le chemin tout seuls grâce à la rivière. C'était trop bien. » Alice, Angie, Erwann, Manéa, Sharleen



Faites-les vivre !

Grâce à ses commerces, Saurat a la chance d'offrir des services de proximité toute l'année. Deux d'entre eux sont en danger et leur fermeture pourrait entraîner le déclin de la vie de village.